

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 19 novembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 13 novembre 2015

Publié le 20 novembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 68

ABSTENTION : 8

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLESEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	M. Jean ESMONIN	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
M. Jean DUBUET	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. André GERVAIS
Mme Lydie CHAMPION	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Emploi insertion - dispositif Emplois d'Avenir - soutien aux associations - propositions de soutien à 2 nouvelles associations

Par délibération du 30 janvier 2014, la communauté de l'agglomération dijonnaise a décidé l'attribution de cinquante aides à des associations de l'agglomération pour l'embauche d'un emploi d'avenir.

Pour rappel, le Grand Dijon apporte son concours au dispositif des emplois d'avenir dans le cadre d'une démarche inscrite sur la période 2013-2015 composée de :

- une subvention de 4 000 € par an par poste, correspondant à une aide complémentaire à la participation de l'État. Dans ce cadre, 50 postes en emploi d'avenir portés par des associations seront soutenus durant trois ans ;
- un appui au soutien et à l'accompagnement des associations en terme de recrutement, de tutorat, de définition du plan de formation, ...

Quatre associations bénéficiaires de l'aide de la communauté d'agglomération ont quitté le dispositif depuis sa mise en place :

- ANJE : le poste n'est plus en adéquation avec les possibilités de recrutement ;
- La Bécane à Jules, du fait d'un changement de statut, l'association s'est transformée en SCIC, et de ce fait ne peut plus bénéficier de l'aide ;
- Zigolo Café, en cessation d'activité ;
- Comité Régional EPPM Sport pour tous qui a mis fin au contrat avec le jeune embauché.

Par délibération en date du 26 juin 2014, les aides ont été réattribués au Football Club des Grésilles, pour l'embauche d'un éducateur sportif, et au Tennis Club Dijonnais, pour l'embauche d'un animateur.

Les aides disponibles permettraient de soutenir 2 associations supplémentaires. Les associations suivantes ont fait part de leur intérêt pour le dispositif :

- Kelle Fabrik, Fab Lab qui souhaite confier l'animation de la communauté et la gestion de l'activité à un jeune recruté en emploi avenir,
- ASPTT Dijon Canöé Kayak qui sollicite une prise en charge pour l'emploi avenir embauché sur des missions de communication, gestion de plannings et encadrement des groupes.

Il est proposé l'octroi d'un soutien à ces 2 associations, pour une durée de 2 ans à partir de la date d'embauche du jeune en emploi avenir.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de verser** aux deux associations une subvention de 4 000 € prorata temporis, au titre de l'année 2015 correspondant à l'aide aux emplois d'avenir créés ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les conventions avec les différentes associations ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte relatif à la bonne administration de ce dossier.